

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 01 DÉC. 2022



Élu de quartier Choisy Sud :
Walid SAYADI

Le Conseil de quartier de Choisy Sud s'est tenu le 1^{er} décembre 2022 à partir de 19H.
30 personnes ont signé la feuille de présence.

RAPPEL DES RÉFÉRENTS HABITANTS : Mmes THEBAULT, BIANCHI, BALLEREAU, RICHET, MM. AITOUALI, TORMIN, TAYEL, MOUHOUBI.

Ils sont joignables à l'adresse mail : referentschoisysud@gmail.com

AUDITION DU RESPONSABLE DE LA POLICE MUNICIPALE

Du fait d'un empêchement de dernière minute, cette audition n'a pu avoir lieu. Elle est reportée à un prochain conseil de quartier.

RÉPONSES AUX DOLÉANCES

- La réunion qui devait se tenir avec l'Amicale des locataires du 7 avenue Jean Jaurès pour les problèmes d'inondation et d'infiltration a dû être annulée et reportée à une date ultérieure.
- Gros problème de stationnement devant l'école Saint André. Cette voie étant départementale, le Département a été contacté et les services travaillent à l'amélioration de la situation.
- Sur tous les problèmes de voirie qui se posent dans l'ensemble des quartiers de la ville, le Maire et la Municipalité sont déterminés à y remédier. Cependant, tout ne pourra être réglé d'un seul coup. C'est pourquoi il a été demandé aux services techniques de planifier sur plusieurs exercices budgétaires, les interventions. L'information sera communiquée, notamment, dans les prochains Choisy-Infos et aux conseils de quartier.
En cas de nécessité d'intervention urgente, les riverains peuvent envoyer un mail au service voirie à l'adresse : dgst@choisyleroi.fr.

● Point sur la propreté et le manque de corbeilles de rue :

Il s'avère que le nouveau prestataire désigné pour le nouveau marché public de nettoyage des voies, sera en place au mois de janvier prochain. Dans le cahier des charges, il est stipulé qu'il devra recenser tout le mobilier de propreté sur l'ensemble du territoire communal et fournir au plus tard le 31 mars une carte qui permettra de futures interventions pour un meilleur déploiement des corbeilles de rue.

● Sécurisation du pont Rondu :

Afin d'éviter de fermer le pont Rondu, très détérioré, le Maire et la Municipalité ont décidé de prendre des mesures pour sécuriser sa traversée, en attendant des travaux de restructuration. Ainsi, à partir du 7 décembre, une circulation alternée sera lancée sur le pont pour une durée de 3 mois. Il n'y aura qu'une seule voie de circulation et les trottoirs seront élargis pour permettre une meilleure sécurité des piétons. Un bilan de cet aménagement sera dressé et présenté aux habitants lors d'une réunion publique. S'il démontre l'efficacité de ce changement, ce mode de circulation sera pérennisé.

POINT SUR LE GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « CIRCULATION/STATIONNEMENT »

Suite à la réunion qui s'est tenue en mairie avec les membres de ce groupe thématique pour faire un point sur les propositions d'aménagement pour faciliter la circulation et le stationnement, quelques précisions doivent être apportées par les services municipaux. Une nouvelle réunion aura donc lieu prochainement avec ce groupe thématique, avant la tenue d'une réunion publique de présentation aux habitants du quartier.

INFORMATIONS

- Dans le cadre de la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme) un atelier sur la Charte de la qualité de la construction neuve est prévu le mercredi 14 décembre à la salle du Royal de 18H30 à 21H. Inscription à : modification.plu@choisyleroi.fr.

La Ville a mis en place un plan d'actions d'économies d'énergie qui vise à générer une baisse de 10% de sa consommation globale (cf. Choisy-Infos de novembre).

DOLÉANCES ET QUESTIONNEMENT

- Problème de porte cassée dans le parking de l'Hôtel de Ville. Une intervention est prévue. Plus globalement pour les problèmes d'entretien et de dégradation des parkings publics, il est rappelé qu'une réflexion est en cours sur leur passage en DSP (délégation de service public). Il est également rappelé que des caméras de vidéo-protection sont en cours d'installation sur la ville.

- Des riverains souhaiteraient savoir quand va avoir lieu l'enfouissement des câbles électriques, rue Spinoza.
- Avenue du Général Leclerc, de gros pôts demeurent sur le trottoir. Le Département va être sollicité.
- Signalement d'un potelet cassé angle rue Rondu/avenue de la République.
- Une habitante signale un problème de pollution aux hydrocarbures dans le quartier du Port. Le service hygiène/santé municipal a été saisi.
- Le Maire, répondant à une question précise que la ZAC du Port, classée Zone d'Intérêt National est en cours de finalisation. D'ici 4 à 5 ans, des logements et une salle des fêtes devraient être construits.
- Suite à une interrogation sur un permis de construire angle rue Léon Gourdault/avenue de la République, le Maire indique qu'il ne peut refuser un permis de construire conforme au Plan Local d'Urbanisme (PLU). Sur ce projet de construction, le Maire a exigé le maintien des arbres, un projet haut de gamme.
- Concernant le marché des Navigateurs les mercredis et samedis, des propositions pour sa relance ont été faites par la Municipalité au concessionnaire (Géraud) qui les a refusées. Le Maire souhaite changer de concessionnaire et la rupture du contrat est en cours d'examen.

Le Conseil de quartier se termine à 21H30.